

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1984)

Rubrik: Résultats financiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultats financiers

Les produits s'élevant à 3'734,2 millions de francs et les charges à 4'038,4 millions, le compte de résultats d'entreprise se solde par un déficit de 304,2 millions de francs, soit 127,5 millions de moins qu'un an auparavant. Le degré de couverture des charges s'est amélioré, passant de 89,3 à 92,5%, tout comme le cash flow, qui a passé de 25,3 à 194 millions. Par rapport au budget, le déficit est inférieur de 133 millions.

Compte de résultats d'entreprise Aperçu

Comparativement aux chiffres de l'année précédente et à ceux du budget, le compte de résultats d'entreprise de 1984 se présente comme suit.

en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Produits</i>					
Trafic voyageurs	1 088,2	1 129,4	1 119,6	+ 31,4	+ 2,9
Trafic marchandises	1 132,8	1 162,4	1 177,8	+ 45,0	+ 4,0
Indemnité pour les prestations en faveur de l'économie générale	618,0	659,0	659,0	+ 41,0	+ 6,6
Aide initiale pour le ferroutage	25,0	18,0	10,7	- 14,3	-57,2
Produits de transport	2 864,0	2 968,8	2 967,1	+103,1	+ 3,6
Produits accessoires	440,1	418,1	460,2	+ 20,1	+ 4,6
Prestations propres pour le compte des investissements	162,6	145,4	144,6	- 18,0	-11,1
Prestations pour ordres de magasin	94,2	101,3	112,2	+ 18,0	+19,1
Autres produits	50,7	35,1	50,1	- 0,6	- 1,2
Total des produits	3 611,6	3 668,7	3 734,2	+122,6	+ 3,4
<i>Charges</i>					
Charges de personnel	2 361,5	2 406,6	2 392,0	+ 30,5	+ 1,3
Dépenses de choses	796,5	855,8	818,7	+ 22,2	+ 2,8
Amortissements	455,5	503,3	496,7	+ 41,2	+ 9,0
Intérêts	223,6	235,6	220,9	- 2,7	- 1,2
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	200,5	101,0	105,4	- 95,1	-47,4
Autres charges	5,7	3,6	4,7	- 1,0	-17,5
Total des charges	4 043,3	4 105,9	4 038,4	- 4,9	- 0,1
<i>Déficit</i>	431,7	437,2	304,2	-127,5	.
Couverture des charges en %	89,3	89,4	92,5	.	+ 3,2
Cash flow	25,3	67,6	194,0	+ 168,7	.

Le total des produits est supérieur de 122,6 millions de francs (3,4%) au compte de 1983 et de 65,5 millions (1,8%) aux prévisions. Grâce à une évolution favorable dans le secteur des transports, le trafic voyageurs et marchandises a rapporté dans l'ensemble 76,4 millions de plus que l'année précédente. Comparativement au budget, les produits de transport ont atteint les montants prévus, alors que les autres produits se sont accrus de presque 10%. L'ensemble des produits se compose des produits de transport (80%), des produits accessoires (12%) et des autres produits (8%).

Les charges se sont maintenues au niveau de 1983 (-0,1%). La nouvelle méthode d'inscription à l'actif des renouvellements de la superstructure s'est traduite par un allègement net de quelque 55 millions de francs. Il s'en faut de 67,5 millions (1,6%) que les chiffres budgétisés ne soient atteints; en effet, d'importantes économies ont pu être réalisées au chapitre des dépenses de choses (entretien). Dans l'ensemble des charges, les dépenses de personnel figurent pour 59%, les dépenses de choses pour 20%, les amortissements pour 12%, les intérêts pour 6% et les autres charges pour 3%.

L'évolution dans les différents secteurs est présentée et commentée ci-après.

Produits

Produits de transport en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Trafic voyageurs</i>	1 088,2	1 129,4	1 119,6	+ 31,4	+ 2,9
Transport de voyageurs	1 066,4	1 106,8	1 097,5	+ 31,1	+ 2,9
Bagages	17,8	18,7	18,4	+ 0,6	+ 3,4
Automobiles accompagnées	4,0	3,9	3,7	- 0,3	- 7,5
<i>Trafic marchandises</i>	1 132,8	1 162,4	1 177,8	+ 45,0	+ 4,0
Wagons complets	834,1	858,7	880,7	+ 46,6	+ 5,6
dont trafics combinés	(49,4)	(48,7)	(56,2)	(+ 6,8)	(+13,8)
Envois de détail	201,5	207,0	197,7	- 3,8	- 1,9
Poste	97,2	96,7	99,4	+ 2,2	+ 2,3
Total	2 221,0	2 291,8	2 297,4	+ 76,4	+ 3,4
<i>Indemnité pour les prestations en faveur de l'économie générale</i>	618,0	659,0	659,0	+ 41,0	+ 6,6
Trafic voyageurs régional	493,0	559,0	559,0	+ 66,0	+13,4
Envois de détail	125,0	100,0	100,0	- 25,0	-20,0
<i>Aide initiale pour le ferroutage</i>	25,0	18,0	10,7	- 14,3	-57,2
Total	2 864,0	2 968,8	2 967,1	+103,1	+ 3,6

Les chiffres relatifs au volume des transports sont commentés de manière détaillée dans la partie « Marketing et production ».

L'indemnité pour les prestations en faveur de l'économie générale servie par la Confédération est fondée sur les principes énoncés dans le mandat de prestations et calculée sur la base du compte des coûts de transport.

L'aide initiale pour le ferroutage, c'est-à-dire la couverture des charges excédentaires de ce trafic par la Confédération, s'élève, conformément au compte spécial établi à ce sujet, à 12 millions de francs. Le total de cette rubrique, de 10,7 millions, comprend un décompte a posteriori pour 1983 de 1,3 million.

Produits accessoires en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Prestations d'expl. pour des tiers</i>	106,2	104,4	108,2	+ 2,0	+ 1,9
Service commun	85,0	83,5	84,5	- 0,5	
Service des trains et de la traction	12,3	13,0	14,2	+ 1,9	
Autres prestations d'exploitation	8,9	7,9	9,5	+ 0,6	
<i>Prestations de service pour des tiers</i>	13,4	13,8	15,3	+ 1,9	+14,2
Service d'agence de la CNA, tenue des comptes	5,1	5,8	5,7	+ 0,6	
Service médical pour l'administration fédérale	1,8	1,8	1,8	-	
Autres prestations de service	6,5	6,2	7,8	+ 1,3	
<i>Livraisons et autres prestations pour des tiers</i>	64,4	67,6	66,9	+ 2,5	+ 3,9
<i>Fermages et locations</i>	124,8	128,9	139,5	+ 14,7	+11,8
Biens-fonds, appartements, locaux	34,5	34,2	37,3	+ 2,8	
Véhicules	28,8	23,8	30,1	+ 1,3	
Exploitations affermées	60,5	69,8	70,9	+ 10,4	
Autres fermages et locations	1,0	1,1	1,2	+ 0,2	
<i>Ventes d'énergie</i>	63,6	34,9	58,4	- 5,2	- 8,2
<i>Ventes d'imprimés</i>	7,0	8,4	5,2	- 1,8	-25,7
<i>Divers produits</i>	60,7	60,1	66,7	+ 6,0	+ 9,9
Provisions	8,0	8,1	8,8	+ 0,8	
Produits du service de change	18,2	22,0	18,5	+ 0,3	
Taxes	2,6	2,5	3,0	+ 0,4	
Intérêts actifs	8,9	1,4	3,6	- 5,3	
Participations aux frais, contributions, produits de ventes et autres produits	23,0	26,1	32,8	+ 9,8	
Total	440,1	418,1	460,2	+ 20,1	+ 4,6

Les produits accessoires se sont nettement améliorés comparativement au compte de 1983 et au budget, par suite du renchérissement et de diverses mesures et adaptations ponctuelles découlant du programme d'action 1982-84.

De fortes hausses se sont produites d'une année à l'autre de même que par rapport à certains postes du budget en ce qui concerne le service des trains et de la traction pour d'autres chemins de fer, les livraisons et prestations pour des tiers ainsi que les recettes procurées par les fermages et les locations (exploitations affermées). La progression des «divers produits» s'explique pour l'essentiel par les ventes de véhicules réformés et les participations de tiers.

En revanche, sont en retrait sur les chiffres de l'année précédente les ventes d'énergie par suite de la suppression d'un rappel de 1983, les intérêts actifs (diminution des liquidités) et les ventes d'imprimés.

<i>Autres postes de produits</i> en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
Prestations propres pour le compte des investissements	162,6	145,4	144,6	- 18,0	- 11,1
Prestations pour ordres de magasin	94,2	101,3	112,2	+ 18,0	+ 19,1
Produits hors exploitation et extraordinaires	50,7	35,1	50,1	- 0,6	- 1,2

Les prestations propres pour le compte des investissements ainsi que les prestations pour ordres de magasin (fabrication d'articles de magasin activables) dépendent du volume des investissements, du personnel disponible et de l'évolution du renchérissement.

Les produits hors exploitation et extraordinaires comprennent en particulier, outre les produits uniques ou imputables à une autre période comptable, les gains sur les cours du change (10,6 millions de francs), les produits de participation (8,4 millions) et les intérêts sur les prêts et les valeurs (9,4 millions). Parmi les produits extraordinaires figure également un versement de la Confédération pour des travaux de révision de voitures par l'industrie. La Confédération s'était engagée à prendre cette dépense en charge, en vertu de l'arrêté fédéral du 17 mars 1983 ouvrant de nouveaux crédits destinés à promouvoir l'emploi.

Charges

<i>Charges de personnel</i> en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Traitements</i>	1 733,6	1 755,9	1 746,2	+ 12,6	+ 0,7
Traitements de base et forfaitaires	1 520,8	1 506,6	1 494,8	- 26,0	
Autres éléments des traitements	3,3	4,1	3,0	- 0,3	
Allocations de renchérissement	230,4	265,4	272,7	+ 42,3	
A déduire participations de tiers	- 20,9	- 20,2	- 24,3	+ 3,4	
<i>Allocations et indemnités</i>	235,6	245,5	232,1	- 3,5	- 1,5
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	92,3	92,9	93,7	+ 1,4	
Allocations pour enfants	40,3	41,7	39,0	- 1,3	
Gratifications pour ancienneté de service	11,4	14,5	9,2	- 2,2	
Indemnités service du dimanche	25,7	26,8	25,9	+ 0,2	
Indemnités horaire de service irrégulier	6,6	7,0	6,4	- 0,2	
Indemnités service de nuit	53,1	55,4	51,6	- 1,5	
Autres allocations et indemnités	6,2	7,2	6,3	+ 0,1	
<i>Contributions aux assurances du personnel</i>	212,9	217,9	220,3	+ 7,4	+ 3,5
Contributions à la caisse de pensions et de secours	77,5	79,5	82,0	+ 4,5	
Contributions à l'AVS/AI/APG/AC	96,5	100,5	100,0	+ 3,5	
Contributions à l'assurance-accidents	42,8	44,8	45,5	+ 2,7	
Autres contributions	3,3	0,3	0,3	- 3,0	
A déduire participation du personnel à l'assurance ANP	- 7,2	- 7,2	- 7,5	+ 0,3	

<i>Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)</i>	179,4	187,3	193,4	+ 14,0	+ 7,8
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique CPS	72,6	72,9	83,6	+ 11,0	
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes et amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique CPS	106,8	113,4	109,8	+ 3,0	
Garantie d'intérêt CPS	—	1,0	—	—	
Total	2 361,5	2 406,6	2 392,0	+ 30,5	+ 1,3

Les allocations de renchérissement versées sur les traitements, les diverses allocations et les rentes ont passé de 15% à 17% le 1er janvier et à 19% le 1er juillet. Cela représente un taux de renchérissement moyen de 18% pour l'année sur les rétributions stabilisées par référence à un indice des prix à la consommation de 87,5 points (décembre 1982 = 100). La hausse du coût de la vie, dont la moyenne annuelle était de 103,9 points, a été compensée jusqu'à un indice de 103,3 points.

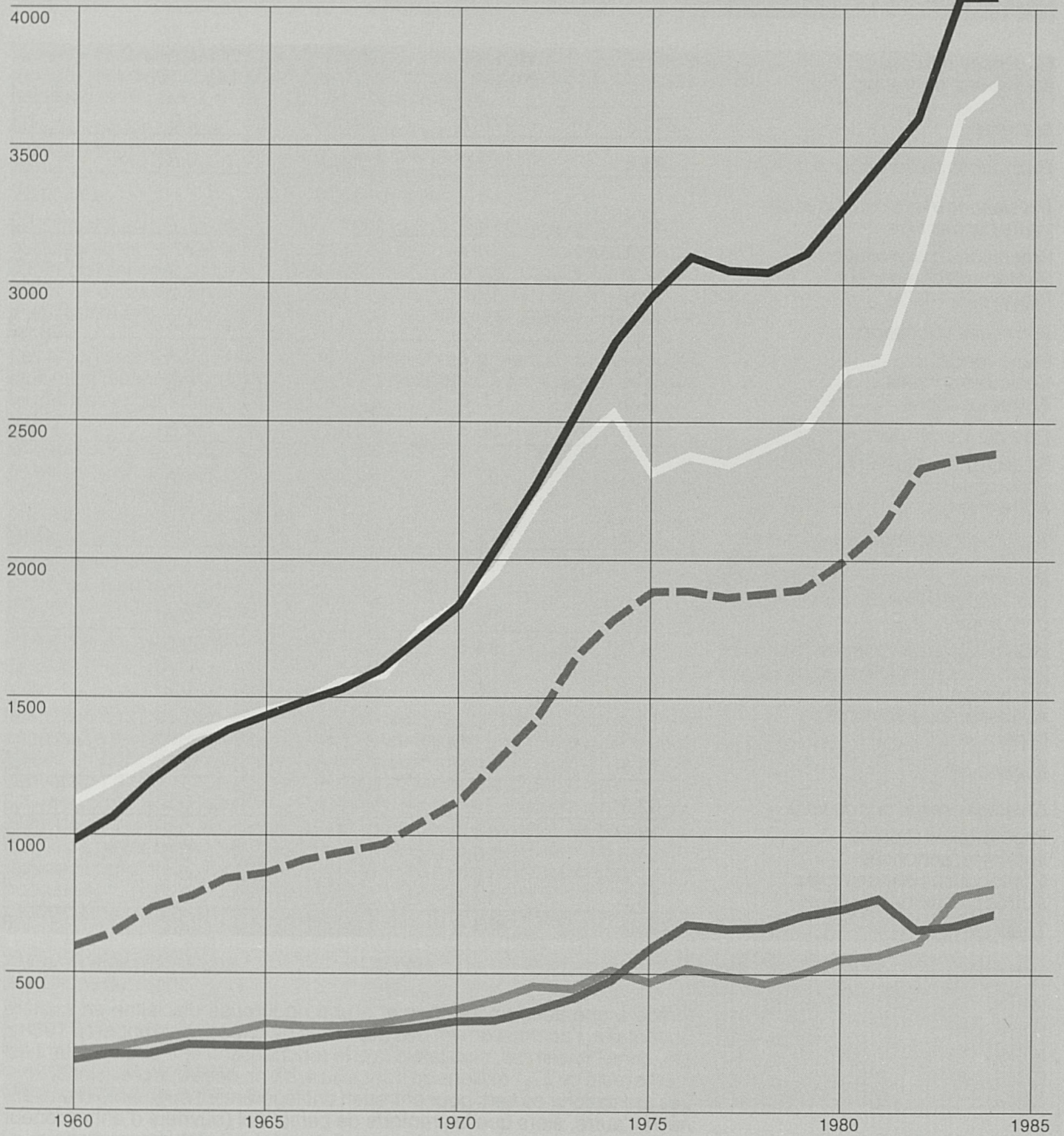
L'alourdissement des contributions à la caisse de pensions et de secours (CPS) provient des cotisations périodiques plus élevées du fait de l'incorporation, le 1er juillet 1984, d'une allocation de renchérissement de 19% dans le montant assuré de la CPS. Pour la même raison, les intérêts à verser sur le déficit technique de la réserve mathématique de la CPS se sont accrus. Les cotisations uniques (558,1 millions de francs) ont été comptées conformément à l'usage dans le déficit technique de la CPS.

Comme pour les traitements, une allocation de renchérissement de 19% a été intégrée dans les rentes le 1er juillet 1984. L'augmentation de la réserve mathématique qui en résulte pour la CPS est amortie par des tranches annuelles fixes. Elles correspondent aux allocations de renchérissement qui ne doivent plus être versées. La position «allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes et amortissements de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique CPS» contient, outre la nouvelle tranche de 23,3 millions de francs (pour six mois), des parts de 31 millions (incorporation de 1977), 14 millions (1980) et 18,8 millions (1982), qui sont chacune amorties dans un délai de 10 à 12 ans. Le montant restant à amortir se monte, fin 1984, à 758 millions de francs.

Par rapport au compte de 1983, les facteurs de variation des charges de personnel sont dus, en résumé, aux causes suivantes.

	millions de francs	
Réduction de l'effectif de 940 personnes		-31,7
Compensation du renchérissement pour le personnel actif et pour les bénéficiaires de rentes		+58,5
Participations de tiers (recettes accrues sur les subsides journaliers CNA et les indemnités sur les pertes de gains)		- 3,4
Diminution des allocations pour enfants		- 1,5
Accroissement de la conversion de gratifications pour ancienneté de service en congés payés		- 2,7
Diminution des prestations donnant droit à des allocations (service du dimanche, de nuit, etc)		- 2,2
Besoins moins importants de versements uniques à la CPS		- 1,0
Incorporation de 19% d'allocations de renchérissement dans le gain assuré de la CPS, le 1.7.1984,		
— cotisations périodiques	+ 6,3	
— intérêts à verser sur le déficit	+11,2	+17,5
Augmentation des cotisations de l'assurance-chômage		+ 2,7
Extinction du solde de l'annuité afférente à la charge grevant la réserve mathématique de la CPS à la suite de l'incorporation, en 1973, d'allocations de renchérissement dans les rentes		- 5,6
Divers		- 0,1
		+30,5

Compte des résultats d'entreprise
Millions de francs



- Total des produits
- Total des charges
- - - Charges de personnel
- Dépenses de choses
- Amortissements et intérêts

L'allégement des dépenses consécutif à la diminution des effectifs n'a compensé qu'à 42% environ l'augmentation provoquée par la compensation du renchérissement et par l'inclusion des allocations dans le gain assuré.

Les charges de personnel pour 1984 sont inférieures de 14,6 millions de francs ou 0,6% au montant budgétisé.

<i>Dépenses de choses</i> en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Matières</i>	272,3	278,7	269,4	- 2,9	- 1,1
<i>Prestations de tiers pour entretien</i>	83,6	112,0	90,4	+ 6,8	+ 8,1
<i>Prestations d'exploitation et de vente par des tiers</i>	134,0	146,0	135,7	+ 1,7	+ 1,3
Prestations d'exploitation	63,9	73,4	77,3	+ 13,4	
Renforts de personnel	47,2	54,9	34,3	- 12,9	
Provisions	22,9	17,7	24,1	+ 1,2	
<i>Fermages et locations</i>	33,2	33,0	37,6	+ 4,4	+13,3
Biens-fonds	6,4	6,7	6,5	+ 0,1	
Véhicules sur rails	22,2	20,5	24,8	+ 2,6	
Autres locations	4,6	5,8	6,3	+ 1,7	
<i>Energie fournie par des tiers</i>	143,7	136,4	156,3	+ 12,6	+ 8,8
Courant pour l'alimentation en courant de traction	115,8	107,1	126,1	+ 10,3	
Autre énergie	27,9	29,3	30,2	+ 2,3	
<i>Assurances et dommages-intérêts</i>	18,3	19,4	15,6	- 2,7	-14,8
<i>Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel</i>	35,0	36,1	34,2	- 0,8	- 2,3
Indemnités pour voyages de service	14,0	14,5	13,5	- 0,5	
Indemnités journalières et en cas d'absence	19,7	20,4	19,5	- 0,2	
Autres remboursements de dépenses	1,3	1,2	1,2	- 0,1	
<i>Honoraires</i>	13,5	19,8	15,8	+ 2,3	+17,0
<i>Diverses prestations de tiers</i>	62,9	74,4	63,7	+ 0,8	+ 1,3
Impôts, taxes et droits	13,5	14,4	14,3	+ 0,8	
Imprimés, annonces	19,6	26,4	19,0	- 0,6	
Contributions et indemnités	15,0	16,1	14,9	- 0,1	
Autres prestations de tiers	14,8	17,5	15,5	+ 0,7	
Total	796,5	855,8	818,7	+ 22,2	+ 2,8

Grâce à une action concertée et à une rigoureuse discipline en matière budgétaire, l'accroissement des dépenses de choses par rapport à 1983 a été, dans l'ensemble, plus faible que le renchérissement. Leur montant est même resté de 37,1 millions de francs ou 4,3% en deçà des prévisions.

Les prestations de tiers pour entretien ont légèrement augmenté d'une année à l'autre, alors que les renforts de personnel (ouvriers d'entrepreneur chargés de la maintenance des installations) ont notablement diminué, si bien qu'en fin de compte, les coûts d'entretien sont moins élevés que l'année précédente.

La montée des dépenses concernant les prestations d'exploitation assurées par des tiers et les locations de véhicules est imputable pour l'essentiel au règlement d'arriérés, aux charges occasionnées par les nouveaux services des TGV et au fait que le renchérissement plus fort enregistré à l'étranger s'est reporté sur les taux d'indemnisation.

Au chapitre de l'énergie fournie par des tiers, les achats contractuels de courant se sont amplifiés. De leur côté, les CFF aussi ont été en mesure de vendre des excédents.

<i>Amortissements</i> en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
Amortissements des immobilisations	454,4	502,2	495,4	+ 41,0	+ 9,0
Amortissements des fonds de roulement	1,1	1,1	1,3	+ 0,2	+18,2
Total	455,5	503,3	496,7	+ 41,2	+ 9,0

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,6% (taux moyen) de la valeur d'établissement ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. Ils se répartissent comme il suit.

Installations ferroviaires	250,1 millions de francs
Usines électriques	34,9 millions de francs
Ateliers	5,9 millions de francs
Véhicules	204,5 millions de francs

La différence en plus par rapport à 1983 résulte de l'augmentation des investissements (+14,7 millions de francs) et de la revalorisation du groupe d'immobilisations «superstructure» (+26,3 millions), liée à la nouvelle méthode d'inscription à l'actif pratiquée dans ce secteur depuis 1984. Les investissements actifs sont couverts par les amortissements à raison de 73,6%.

Les amortissements des fonds de roulement comprennent surtout ceux des stocks de matières et ceux des créances résultant de dommages, ainsi que les pertes sur débiteurs.

<i>Intérêts</i> en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Intérêts des engagements à long terme</i>	175,0	187,7	175,4	+ 0,4	+ 0,2
Intérêts des prêts de la Confédération	64,4	72,9	60,5	- 3,9	
Intérêts des bons de dépôt de la CPS	100,4	108,4	108,4	+ 8,0	
Intérêts des autres prêts	10,2	6,4	6,5	- 3,7	
<i>Intérêts des engagements à court t.</i>	48,6	47,9	45,5	- 3,1	- 6,4
Total	223,6	235,6	220,9	- 2,7	- 1,2

Les intérêts ont pu être maintenus au niveau de l'an passé. L'argent frais nécessaire aux investissements a été constitué par 200 millions de francs placés en bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours et par la conversion d'un prêt de la Confédération d'un montant de 50 millions. Le 31 décembre 1983, les CFF ont procédé au remboursement anticipé de prêts de la Confédération pour une somme de 224 millions de francs, les intérêts à payer se trouvant de ce fait allégés de 13,1 millions, ce qui correspond approximativement à la différence en moins par rapport au chiffre budgétisé.

Le taux d'intérêt moyen des engagements à long terme s'établit à 4,1%.

<i>Autres postes de charges</i> en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	200,5	101,0	105,4	- 95,1	-47,4
Constitution de provisions	3,4	1,5	1,5	- 1,9	-55,9
Charges hors expl. extraord.	2,3	2,1	3,2	+ 0,9	+39,1

Le gros entretien résultant d'ordres d'investissements correspond aux dépenses non actives du compte des investissements. Par suite de la nouvelle méthode d'inscription à l'actif pratiquée pour les réfections de la superstructure à partir de 1984, la dépense se réduit de moitié par rapport au dernier exercice où l'ancienne réglementation était en vigueur. Cette réduction sera en partie compensée par des amortissements plus élevés.

La constitution de provisions, d'un montant de 1,5 million de francs, comprend l'attribution annuelle de fonds à la réserve pour la couverture de gros dommages.

Les charges hors exploitation et extraordinaires consistent pour l'essentiel en pertes sur les cours des changes et en intérêts passifs neutres.

Compte des investissements

Aperçu

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 778,8 millions de francs. Elles sont inférieures de 112,4 millions ou 12,6% à celles du compte de 1983 et elles restent en deçà des prévisions, à raison de 134,2 millions de francs ou 14,7%. Cette diminution est imputable avant tout aux exigences strictes appliquées selon des principes purement commerciaux à la sélection des ouvrages et à la recherche méthodique de la solution la plus économique, qui ont produit un effet de frein. Certains travaux ont en outre subi des retards.

Compte des investissements selon les charges et produits par nature

Ventilé selon les charges et produits par nature, le compte d'investissements comprend l'ensemble des charges brutes mises en compte durant l'exercice. Il se présente comme il suit.

en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Charges</i>					
Dépenses de choses	834,5	934,5	808,3	- 26,2	- 3,1
Matières	191,0	192,1	152,5	- 38,5	-20,2
Prestations de tiers pour construction	563,1	661,3	572,5	+ 9,4	+ 1,7
Honoraires	45,1	45,0	44,6	- 0,5	- 1,1
Autres prestations de tiers	35,3	36,1	38,7	+ 3,4	+ 9,6
Prestations propres	162,6	145,4	144,7	- 17,9	-11,0
Total des charges	997,1	1'079,9	953,0	- 44,1	- 4,4
<i>Produits</i>					
Produits accessoires	105,9	166,9	174,2	+ 68,3	+64,5
Contributions de tiers	89,9	150,9	157,4	+ 67,5	+75,1
Produits divers	16,0	16,0	16,8	+ 0,8	+ 5,0
Solde du compte des investissements	891,2	913,0	778,8	-112,4	-12,6
Total des produits	997,1	1'079,9	953,0	- 44,1	- 4,4

Les dépenses de choses et les prestations propres sont en diminution de 44,1 millions de francs ou 4,4% par rapport au compte de 1983 et restent inférieures de 126,9 millions ou 11,8% aux chiffres budgétisés. D'une année à l'autre, les produits accessoires se sont accrus de 68,3 millions de francs ou 64,5%. Cette augmentation est due aux 71 millions versés par le canton de Zurich pour la construction du réseau d'express régional. Ceux-ci représentent le 45,1% de la totalité des contributions de tiers.

Du solde du compte des investissements, 673,4 millions de francs s'inscrivent au débit du compte des immobilisations et amortissements et 105,4 millions à celui du compte de résultats d'entreprise (= partie non active).

Compte des investissements par groupes d'immobilisations

La ventilation des dépenses nettes donne le tableau que voici.

en millions de francs	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984	Différence 1983/1984	%
<i>Immeubles et installations</i>					
Installations ferroviaires	617,6	626,5	532,4	- 85,2	-13,8
Usines électriques	51,4	57,7	50,9	- 0,5	- 1,0
Ateliers	5,6	14,1	9,3	+ 3,7	+66,1
<i>Véhicules</i>					
Matériel moteur	55,1	89,1	77,7	+ 22,6	+41,0
Voitures et fourgons	123,9	112,3	92,1	- 31,8	-25,7
Wagons à marchandises et wagons de service	37,3	13,3	16,4	- 20,9	-56,0
Bateaux	0,3	-	-	- 0,3	.
Total	891,2	913,0	778,8	-112,4	-12,6

Au chapitre des installations ferroviaires, les dépenses sont inférieures aux chiffres budgétisés. Cela provient des critères de sélection très stricts ainsi que de retards dans la planification et l'exécution de projets.

Les 532,4 millions de dépenses nettes furent affectés aux travaux suivants.

millions de francs

– Renouvellement de voies et de branchements	153
– Construction de nouvelles lignes et doublement de voies (dont 26 millions pour la ligne de l'aéroport de Genève et 31 millions pour le réseau d'express régional de Zurich)	84
– Réfection de ponts et de tunnels	52
– Modernisation des gares de Genève, d'Arth-Goldau, de Lucerne et d'Olten	34
– Renforcement de la capacité de certaines lignes	26
– Renouvellement de lignes de contact	19
– Achat de mobilier, de machines et d'ustensiles	14
– Modernisation de croisements rail-route	14

A la suite de retards dans la réalisation de lignes de transport et de recours relatifs à la construction de la sous-station de Thoune, les dépenses annuelles au chapitre des usines électriques sont restées au-dessous des prévisions.

Au chapitre des véhicules, la différence en moins par rapport aux dépenses prévues pour des véhicules neufs est due aux écarts entre les acquisitions et les livraisons inscrites au programme et les fournitures effectives, ce qui a conduit aussi à des dépenses en plus ou en moins pour les différentes catégories de véhicules. Au cours de l'exercice, les investissements consacrés à l'acquisition de trains-navette prototypes et de voitures unifiées du type IV se sont élevés à 16,3 et 87,8 millions de francs respectivement.

en millions de francs	Compte 1983	Compte 1984	Différence 1983/1984	Bilan
<i>Actif</i>				
Immobilisations	7 641,3	7 850,1	+208,8	
Fonds de roulement	872,6	982,3	+109,7	
Actifs transitoires	76,2	70,1	– 6,1	
Charges à amortir (CPS)	368,1	758,0	+389,9	
Solde passif	431,7	304,2	–127,5	
Total de l'actif	9 389,9	9 964,7	+574,8	
<i>Passif</i>				
Fonds propres	3 000,0	3 000,0	–	
Fonds de tiers	6 166,8	6 842,7	+675,9	
Engagements à long terme	4 743,3	4 502,6	–240,7	
Engagements à court terme	1 423,5	1 582,1	+158,6	
Engagements cumulés de la CPS	–	758,0	+758,0	
Passifs transitoires	223,1	122,0	–101,1	
Total du passif	9 389,9	9 964,7	+574,8	

Au 31 décembre 1984, la somme du bilan s'établissait à 9 964,7 millions de francs, ce qui dénote une hausse de 574,8 millions comparativement à 1983.

La valeur comptable des immeubles, des installations et des véhicules a évolué comme il suit. *Actif*

en millions de francs	Compte 1983	Compte 1984	Différence 1983/1984
Installations ferroviaires	7 477,8	8 266,5	+ 788,7
Usines électriques	1 094,0	1 096,0	+ 2,0
Ateliers	287,8	288,0	+ 0,2
Véhicules	4 967,9	5 164,9	+ 197,0
Total des valeurs de construction ou d'acquisition	13 827,5	14 815,4	+ 987,9
Déduction des amortissements	7 265,6	8 340,3	+1 074,7
<i>Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules</i>	6 561,9	6 475,1	– 86,8
En % des valeurs de construction ou d'acquisition	47,5	43,7	– 3,8

La forte augmentation des valeurs de construction ou d'acquisition des installations ferroviaires résulte d'un redressement unique des valeurs du groupe d'immobilisations «superstructure» (657 millions de francs), en relation avec le passage de l'ancienne méthode dite de la valeur fixe à la technique ordinaire d'imputation et d'amortissement. Ce montant étant également pris en considération dans les amortissements cumulés, la valeur comptable des immobilisations demeure inchangée.

En raison surtout de grands ouvrages inachevés et non encore décomptés, la valeur des travaux en cours a augmenté de 264,8 millions de francs, pour s'inscrire à 1 033,7 millions.

En ce qui concerne les fonds de roulement, le compte courant à l'Administration fédérale des finances a augmenté de 50,1 millions de francs alors que les avoirs en comptes courants et les dépôts à échéance fixe se sont accrus de 21,5 millions. Quant aux autres créances, les crédits de clients s'inscrivent pour 36 millions de francs, et les commandes en cours d'exécution pour 11,1 millions au-dessus des chiffres de l'exercice précédent. Les avoirs en caisse et au compte de chèques postaux, les prêts et les titres en portefeuille ainsi que les stocks de matériel n'ont que peu varié.

Les charges à amortir (dette CPS) englobent notamment les engagements que les CFF ont contractés envers la caisse de pensions et de secours, découlant de l'incorporation des allocations de renchérissement dans les rentes de la CPS. Le montant de ces engagements s'est ainsi accru de 389,9 millions de francs.

Passif Au cours de l'exercice, les fonds de tiers se sont accrus de 675,9 millions de francs pour s'inscrire à 6 842,7 millions. La relation entre les capitaux propres et ceux de tiers s'est ainsi légèrement détériorée, passant de 1 : 2,1 à 1 : 2,3.

Les engagements à long terme se composent comme il suit.

en millions de francs	Compte 1983	Compte 1984	Différence 1983/1984
Prêts de la Confédération	1 496,0	1 496,0	—
Bons de dépôt de la CPS	2 710,0	2 910,0	+200,0
Autres prêts	537,3	96,6	-440,7
Total	4 743,3	4 502,6	-240,7

Les engagements à long terme sont constitués pour

- 33,2% de prêts de la Confédération
- 64,6% de bons de dépôt de la CPS et
- 2,2% d'autres prêts.

Les engagements à long terme envers la CPS ont augmenté de 200 millions de francs du fait de la transformation d'avoirs en compte courant en bons de dépôt. En revanche, différents prêts, d'un montant de 60,6 millions, ont été remboursés. La différence de 380,1 millions résulte en particulier de l'imputation séparée des engagements cumulés de la CPS. Ces derniers représentent la contrepartie des charges à amortir (dette CPS) indiquées à l'actif. En 1983, ils apparaissent sous «Autres prêts».

Au chapitre des prêts des institutions sociales, contenus dans les engagements à court terme, les créances de la caisse d'épargne de l'entreprise, en augmentation de 37,2 millions de francs, les dettes en compte courant envers la CPS, en diminution de 29 millions, ainsi que celles des autres comptes sont équilibrées dans une large mesure. Les autres engagements recouvrent pour l'essentiel les comptes courants entretenus avec les chemins de fer suisses et étrangers et avec des tiers, les factures de fournisseurs non échues ainsi que les provisions. Les dettes en compte courant, résultant essentiellement des décomptes du chemin de fer, sont supérieures de 11,9 millions de francs à celles de l'année précédente.

Le compte des mouvements de capitaux, qui complète celui des résultats d'entreprise et le bilan en indiquant la provenance et l'affectation des ressources financières, se présente de la manière que voici.

Flux financiers

<i>Origine des fonds</i>	millions de francs	
Augmentation du montant des amortissements		417,8
Diminution des valeurs immobilisées		
– Biens-fonds acquis à titre prévisionnel		0,5
Diminution des fonds de roulement		
– Comptes courants	3,0	
– Prêts et titres	3,2	
– Stocks	<u>7,3</u>	13,5
Augmentation des fonds de tiers		
– Engagements à long terme		
Bons de dépôt de la CPS	200,0	
– Engagements à court terme		
Institutions sociales	8,3	
Comptes courants	11,9	
Autres engagements	138,4	
– Engagements cumulés de la CPS	<u>368,1</u>	726,7
Diminution des actifs transitoires		6,1
Solde passif 1983 couvert par la Confédération		<u>431,7</u>
		1 596,3

Affectation des fonds

Accroissement des valeurs immobilisées		
– Immeubles, installations, matériel roulant	331,1	
– Ouvrages inachevés	264,8	
– Participations	<u>31,3</u>	627,2
Accroissement des fonds de roulement		
– Espèces en caisse, comptes de chèques postaux et avances	4,4	
– Banques, Administration fédérale des finances	71,6	
– Créances des clients	<u>47,1</u>	123,1
Diminution des fonds de tiers		
– Engagements à long terme		
Autres prêts		440,7
Diminution des passifs transitoires		101,1
Solde passif de l'exercice 1984		<u>304,2</u>
		1 596,3

Compte de résultats d'entreprise

	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984
	fr	fr	fr
1 Charges			
10 Charges de personnel	2 361 525 579	2 406 605 000	2 392 026 981
Traitements	1 733 643 588	1 755 928 000	1 746 237 393
Allocations et indemnités	235 586 121	245 465 000	232 110 451
Contributions aux assurances du personnel	212 914 418	217 912 000	220 268 758
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	179 381 452	187 300 000	193 410 379
11 Dépenses de choses	796 498 329	855 769 000	818 706 472
Matières	272 340 895	278 692 000	269 436 537
Prestations de tiers pour entretien	83 603 569	111 955 000	90 385 818
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	134 049 190	146 032 000	135 763 974
Fermages et locations	33 183 555	33 021 000	37 579 511
Energie fournie par des tiers	143 685 114	136 407 000	156 271 589
Assurances et dommages-intérêts	18 276 745	19 426 000	15 600 218
Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	34 980 553	36 091 000	34 187 402
Honoraires	13 516 584	19 790 000	15 792 583
Diverses prestations de tiers	62 862 124	74 355 000	63 688 840
12 Amortissements	455 456 032	503 274 000	496 666 603
Amortissements des immobilisations	454 404 109	502 200 000	495 366 410
Amortissements des fonds de roulement	1 051 923	1 074 000	1 300 193
13 Intérêts	223 567 528	235 601 000	220 887 202
Intérêts des engagements à long terme	174 967 040	187 741 000	175 429 365
Intérêts des engagements à court terme	48 600 488	47 860 000	45 457 837
15 Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	200 541 885	101 000 000	105 378 003
16 Constitution de provisions	3 401 165	1 500 000	1 500 000
17 Charges hors exploitation et extraordinaires	2 279 928	2 130 000	3 174 713
Total des charges	4 043 270 446	4 105 879 000	4 038 339 974

	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984
	fr	fr	fr
2 <i>Produits</i>			
20 Produits de transport	2 863 975 970	2 968 800 000	2 967 126 842
Trafic voyageurs	1 088 213 805	1 129 400 000	1 119 585 417
Transport de voyageurs	1 066 393 705	1 106 800 000	1 097 451 070
Bagages	17 844 095	18 700 000	18 451 271
Automobiles accompagnées	3 976 005	3 900 000	3 683 076
Trafic marchandises	1 132 762 165	1 162 400 000	1 177 866 425
Wagons complets	834 044 567	858 700 000	880 673 805
Envois de détail	201 490 376	207 000 000	197 728 181
Poste	97 227 222	96 700 000	99 464 439
Indemnités pour les prestations en faveur de l'économie générale	618 000 000	659 000 000	659 000 000
Trafic voyageurs régional	493 000 000	559 000 000	559 000 000
Envois de détail	125 000 000	100 000 000	100 000 000
Aide initiale pour le ferroutage	25 000 000	18 000 000	10 675 000
21 Produits accessoires	440 044 646	418 071 000	460 149 389
Prestations d'exploitation pour des tiers	106 156 690	104 402 000	108 190 327
Prestations de service pour des tiers	13 420 209	13 828 000	15 301 736
Livraisons et autres prestations pour des tiers	64 425 070	67 642 000	66 902 400
Fermages et locations	124 786 414	128 869 000	139 465 616
Ventes d'énergie	63 588 516	34 899 000	58 417 932
Ventes d'imprimés	6 942 676	8 348 000	5 184 080
Divers produits	60 725 071	60 083 000	66 687 298
22 Prestations propres pour le compte des investissements	162 631 418	145 429 000	144 642 558
24 Prestations pour ordres de magasin	94 240 555	101 245 000	112 195 572
25 Prélèvement des comptes de provisions	—	—	—
26 Produits hors exploitation et extraordinaires	50 677 749	35 100 000	50 068 917
Total des produits	3 611 570 338	3 668 645 000	3 734 183 278
3 <i>Deficit</i>	431 700 108	437 234 000	304 156 696
	4 043 270 446	4 105 879 000	4 038 339 974

Compte des investissements

	Compte 1983	Budget 1984	Compte 1984
	fr	fr	fr
1 <i>Charges</i>			
11 Dépenses de choses	834 487 549	934 471 000	808 341 017
Matières	191 012 957	192 120 000	152 535 518
Prestations de tiers pour constructions	563 074 796	661 231 000	572 527 771
Acquisition de terrains et d'immeubles	6 098 507	7 230 000	6 947 569
Prestations d'exploitation fournies par des tiers	1 640 274	1 200 000	1 576 369
Fermages et locations	982 841	1 000 000	1 241 091
Energie fournie par des tiers	243 582	210 000	870 581
Assurances et dommages-intérêts	1 549 498	1 200 000	1 235 642
Honoraires	45 061 910	45 010 000	44 563 849
Diverses prestations de tiers	24 823 184	25 270 000	26 842 627
14 Prestations propres	162 631 418	145 429 000	144 642 558
Total des charges	997 118 967	1 079 900 000	952 983 575
2 <i>Produits</i>			
21 Produits accessoires	105 927 928	166 900 000	174 172 900
Contributions de tiers	89 954 286	150 900 000	157 362 463
Divers produits	15 973 642	16 000 000	16 810 437
23 Solde du compte des investissements	891 191 039	913 000 000	778 810 675
Total des produits	997 118 967	1 079 900 000	952 983 575

Bilan au 31 décembre 1984 (avant la mise en compte du solde passif)

	Compte 1983	Compte 1984
	fr	fr
1 Actif		
10 Immobilisations	7 641 274 910	7 850 103 345
Immeubles, installations et véhicules		
Valeurs de construction ou d'acquisition	13 827 463 599	14 815 433 316
Amortissements	-7 265 575 799	-8 340 299 459
Valeur au bilan	6 561 887 800	6 475 133 857
Ouvrages inachevés	768 861 173	1 033 681 378
Biens-fonds acquis à titre prévisionnel	167 465 367	166 938 604
Participations	143 060 570	174 349 506
11 Fonds de roulement	872 661 206	982 287 207
Espèces en caisse, comptes de chèques postaux et avances	82 258 783	86 691 590
Administration fédérale des finances	45 833 439	95 941 509
Banques	21 733 198	43 216 407
Prêts et titres en portefeuille	281 490 487	278 291 117
Stocks de matériel	204 359 227	197 045 477
Autres créances	236 986 072	281 101 107
12 Actifs transitoires	76 185 158	70 130 494
13 Charges à amortir (dette CPS)	368 096 944	757 973 699
14 Solde passif	431 700 108	304 156 696
Total de l'actif	9 389 918 326	9 964 651 441
2 Passif		
20 Fonds propres	3 000 000 000	3 000 000 000
Capital de dotation	3 000 000 000	3 000 000 000
21 Fonds de tiers	6 166 817 386	6 842 641 269
Engagements à long terme	4 743 309 233	4 502 591 051
Prêts de la Confédération	1 496 000 000	1 496 000 000
Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	2 710 000 000	2 910 000 000
Autres prêts	537 309 233	96 591 051
Engagements à court terme	1 423 508 153	1 582 076 519
Institutions sociales des CFF	1 073 693 908	1 081 963 396
Autres engagements	349 814 245	500 113 123
Engagements cumulés de la CPS	—	757 973 699
22 Passifs transitoires	223 100 940	122 010 172
Total du passif	9 389 918 326	9 964 651 441
Déficit de la caisse de pensions et de secours (intérêts garantis capitalisés)	1 799 404 564	2 356 550 606

Aperçu chronologique

	1946	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1976
Prestations d'exploitation et de trafic								
en millions d'unités								
1 Trains de voyageurs, trains-km	39,6	47,7	51,1	54,2	55,7	59,6	61,7	63,2
2 Trains marchandises, trains-km	13,5	14,2	18,5	23,5	26,8	29,9	26,8	28,3
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	208,4	225,8	238,5	230,8	210,6	208,3
4 voyageurs-km	5 444,5	5 615,7	6 273,1	6 998,4	7 859,4	8 168,3	7 984,2	8 115,4
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	23,3	29,2	37,1	45,6	34,5	37,4
6 tonnes-km	1 701,9	2 083,2	3 059,0	4 043,8	5 187,8	6 592,3	5 141,4	5 658,5
Effectif du personnel								
nombre de personnes (moyenne annuelle)								
7 Propre personnel	34 572	36 904	37 709	39 904	42 194	40 677	40 867	39 795
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 244	1 030	1 040	853	655	477
9 Total	36 472	37 816	38 953	40 934	43 234	41 530	41 522	40 272
Compte de résultats en millions de francs								
Charges								
10 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	338,1	438,0	644,1	819,0	1 448,0	1 453,5
11 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	26,7	33,6	66,3	80,6	125,0	123,1
12 Rétribution du propre personnel	248,7	309,8	364,8	471,6	710,4	899,6	1 573,0	1 576,6
13 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG/AC et à la CNA	25,9	38,8	40,8	63,0	81,5	111,4	153,8	158,6
14 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,0	50,5	57,0	75,5	116,6	119,7
15 Assurance du propre personnel	63,1	84,2	87,8	113,5	138,5	186,9	270,4	278,3
16 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,7	12,0	19,3	22,3	36,8	28,8
17 Total des charges de personnel	324,5	401,3	463,3	597,1	868,2	1 108,8	1 880,2	1 883,7
18 En % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	60,9%	59,9%	60,6%	60,8%	63,8%	61,1%
19 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	142,5	214,9	323,6	380,9	485,0	514,8
20 En % de l'ensemble des charges	17,7%	18,3%	18,7%	21,6%	22,6%	20,9%	16,5%	16,7%
21 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	108,1	132,8	177,6	214,2	300,7	354,2
22 Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	47,2	51,6	63,6	118,9	280,8	329,9
23 Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers	124,6	127,8	155,3	184,4	241,2	333,1	581,5	684,1
24 En % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	20,4%	18,5%	16,8%	18,3%	19,7%	22,2%
25 Total des charges	545,8	647,6	761,1	996,4	1 433,0	1 822,8	2 946,7	3 082,6
Produits								
26 Trafic voyageurs	258,4	264,7	317,6	410,0	537,3	636,4	793,5	796,6
27 Trafic marchandises	305,4	325,0	454,7	582,4	746,2	978,4	1 056,1	1 052,1
28 Produits de transport	563,8	589,7	772,3	992,4	1 283,5	1 614,8	1 849,6	1 848,7
29 Autres produits	56,4	59,5	78,8	102,2	151,7	211,7	314,3	331,3
30 Indemnité compensatrice	—	—	—	—	—	—	160,0	195,0
31 Aide initiale pour le feroutage	—	—	—	—	—	—	—	—
32 Total des produits	620,2	649,2	851,1	1 094,6	1 435,2	1 826,5	2 323,9	2 375,0
Résultat								
33 Excédent des produits ou des charges	74,4	1,6	90,0	98,2	2,2	3,7	-622,8	-707,6
34 Charges extraordinaires	49,0	1,6	66,0	70,2	2,0	—	—	—
35 Bénéfice ou déficit de l'année	25,4	—	24,0	28,0	0,2	3,7	-622,8	-707,6
36 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	—	—	—	—
37 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	16,0	16,0	—	—	—	—

* Ad 8/9/16/17/19 (1946-1982):

A partir de 1979, les ouvriers d'entrepreneur ne figurent plus dans l'effectif du personnel; la charge qu'ils représentent est incluse dans les dépenses de choses.

1977	1978	1979	1980	1981	1982	Nouvelle structure (n'est que partiellement comparable avec les années précédentes)	
						1983	1984
63,9	64,7	65,2	66,9	67,0	74,1	Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités	
29,0	28,7	29,0	29,0	28,5	27,6	1 Trains de voyageurs, trains-km	79,3 79,5
205,5	203,4	205,6	216,3	218,2	217,0	2 Trains marchandises, trains-km	26,6 26,8
8 028,4	8 094,1	8 294,1	9 179,0	9 099,5	8 968,5	3 Trafic voyageurs: voyageurs	217,2 218,1
38,9	39,9	44,0	46,3	45,3	41,9	4 " " voyageurs-km	9 001,0 9 043,3
5 932,5	6 218,0	6 956,2	7 384,6	7 137,0	6 500,9	5 Trafic marchandises: tonnes	41,5 43,5
						6 " " tonnes-km	6 404,6 6 891,5
						Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)	
38 540	38 003	38 113	38 367	38 791	39 213	7 Agents permanents et auxiliaires	36 422 35 921
493	481	*				8 Agents à l'instruction	2 677 2 238
39 033	38 484	*				9 Total	39 099 38 159
						Compte de résultats d'entreprise en millions de francs	
						Charges	
1 416,3	1 424,3	1 458,6	1 530,6	1 633,1	1 808,0	10 Traitements	1 733,6 1 746,2
119,9	114,4	115,6	120,2	122,9	135,4	11 Allocations et indemnités	235,6 232,1
1 536,2	1 538,7	1 574,2	1 650,8	1 756,0	1 943,4	12 Contributions aux assurances du personnel	212,9 220,3
						13 Versements complémentaires pour les assurances du personnel	179,4 193,4
170,6	167,5	168,4	175,2	190,2	204,3	14 Total des charges de personnel	2 361,5 2 392,0
						15 En % des charges totales	58,4% 59,2%
128,9	132,9	128,9	137,3	151,6	179,2	16 Dépenses de choses	796,5 818,7
299,5	300,4	297,3	312,5	341,8	383,5	17 Amortissements	455,5 496,7
29,9	29,5	8,9*	9,4	10,0	11,1	18 Intérêts	223,6 220,9
1 865,6	1 868,6	1 880,4*	1 972,7	2 107,8	2 338,0	19 Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	200,5 105,4
61,6%	61,8%	60,7%	60,4%	61,0%	64,6%	20 Constitution de provisions	3,4 1,5
493,6	483,5	504,1*	556,6	573,6	614,6	21 Charges hors exploitation et extraordinaires	2,3 3,2
16,3%	16,0%	16,3%	17,0%	16,6%	17,0%	22 Total des charges	4 043,3 4 038,4
340,3	344,9	384,6	403,6	426,9	445,1	Produits	
329,9	326,4	328,7	336,1	348,5	223,3	23 Trafic voyageurs	1 088,2 1 119,6
670,2	671,3	713,3	739,7	775,4	668,4	24 Trafic marchandises	1 132,8 1 177,8
22,1%	22,2%	23,0%	22,6%	22,4%	18,4%	25 Indemnité compensatrice	618,0 659,0
3 029,4	3 023,4	3 097,8	3 269,0	3 456,8	3 621,0	26 Aide initiale pour le ferroutage	25,0 10,7
842,2	863,0	868,2	942,5	966,6	1 011,9	27 Total des produits de transport	2 864,0 2 967,1
986,5	974,3	1 034,6	1 128,9	1 106,2	1 102,7	28 En % des produits totaux	79,3% 79,5%
1 828,7	1 837,3	1 902,8	2 071,4	2 072,8	2 114,6	29 Produits accessoires	440,1 460,2
317,4	313,5	320,6	335,1	354,6	388,0	30 Prestations propres pour le compte des investissements	162,6 144,6
195,0	250,0	250,0	269,0	269,0	610,0	31 Prestations pour ordres de magasin	94,2 112,2
—	—	—	—	—	10,0	32 Prélèvement des comptes de provisions	— —
2 341,1	2 400,8	2 473,4	2 675,5	2 696,4	3 122,6	33 Produits hors exploitation et extraordinaires	50,7 50,1
—888,3	—622,6	—624,4	—593,5	—760,4	—498,4	34 Total des produits	3 611,6 3 734,2
—888,3	—622,6	—624,4	—593,5	—760,4	—498,4	Résultat	
—	—	—	—	—	—	35 Déficit	431,7 304,2
—	—	—	—	—	—		

Aperçu chronologique

	1946	1950	1955	1960	1965	1968	1969	1970
Bilan au 31 décembre								
en millions de francs								
Actif								
Immobilisations								
41 Immeubles et installations	2253	2451	2701	3029	3505	3907	4154	4295
42 Véhicules	736	836	1055	1435	2001	2455	2571	2689
43 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition	2989	3287	3756	4464	5506	6362	6725	6984
44 Amortissements	1101	1593	2067	2635	3339	3760	3912	4060
45 Valeur au bilan (43-44)	1888	1694	1689	1829	2167	2602	2813	2924
46 Ouvrages inachevés	61	73	89	193	461	599	567	645
47 Biens-fonds acquis à titre prévisionnel, participations	25	30	34	68	146	184	191	195
48 Total des immobilisations	1974	1797	1812	2090	2774	3385	3571	3764
49 Fonds de roulement	193	184	248	308	419	513	564	476
50 Autres actifs	58	184	48	62	97	67	76	115
51 Solde passif	—	—	—	—	—	15	—	—
52 Total de l'actif	2225	2165	2108	2460	3290	3980	4211	4355
Passif								
Fonds propres								
53 Capital de dotation	400	400	400	400	800	800	800	800
54 Réserve légale	10	—	40	80	120	114	99	99
55 Fonds de réserve	13	15	30	95	92	56	63	48
56 Fonds propres, total	423	415	470	575	1012	970	962	947
Fonds de tiers								
57 Engagements à long terme	1548	1494	1369	1519	1664	2417	2557	2598
58 Engagements à court terme	206	238	196	254	501	492	595	672
59 Engagements cumulés de la CPS								
60 Fonds de tiers, total	1754	1732	1565	1773	2165	2909	3152	3270
61 Autres passifs (yc solde actif)	48	18	73	112	113	101	97	138
62 Total du passif	2225	2165	2108	2460	3290	3980	4211	4355
Compte des investissements (jusqu'en 1982: compte de construction)								
en millions de francs								
71 Dépenses de choses
72 Prestations propres
73 Contributions de tiers et autres produits
74 Solde du compte des investissements	89,9	136,9	156,2	235,4	424,1	430,8	434,7	447,1
dont								
75 Immeubles et installations	58,2	88,5	99,4	128,4	254,6	265,8	272,6	292,9
76 Véhicules	31,7	48,4	56,8	107,0	169,5	165,0	162,1	154,2

1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	Nouvelle structure	
												1983	1984
4363	4517	5046	5370	5743	6002	6128	6655	7176	7749	8201	8631	8859	9650
2814	2988	3186	3353	3558	3802	4005	4145	4301	4444	4561	4770	4968	5165
7177	7505	8232	8723	9301	9804	10133	10800	11477	12193	12762	13401	13827	14815
4219	4371	4544	4738	4964	5204	5469	5554	5830	6165	6516	6878	7265	8340
2958	3134	3688	3985	4337	4600	4664	5246	5647	6028	6246	6523	6562	6475
845	964	817	983	1071	1224	1527	1169	933	689	663	572	769	1034
228	243	268	264	262	286	295	305	312	304	293	302	310	341
4031	4341	4773	5232	5670	6110	6486	6720	6892	7021	7202	7397	7641	7850
555	705	965	1156	1116	1115	954	902	887	1067	872	971	873	982
113	112	—	—	—	—	—	—	—	—	326	419	444	829
54	18	93	234	623	708	688	623	624	593	760	498	432	304
4753	5176	5831	6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965
800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	3000	3000	3000
99	50	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	36	37	38	39	40	41	42	44	45	47	43	—*	—
934	886	869	838	839	840	841	842	844	845	847	3043	3000	3000
2979	3369	3957	4722	5427	5736	5782	5846	6082	6301	6626	4658	4743	4503
707	791	993	1062	1143	1357	1505	1557	1477	1535	1687	1584	1424	1582
													758
3686	4160	4950	5784	6570	7093	7287	7403	7559	7836	8313	6242	6167	6843
133	130	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	223	122
4753	5176	5831	6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965
												834,5	808,3
												162,6	144,7
												-105,9	-174,2
508,0	577,2	713,9	806,6	831,0	865,4	817,4	682,1	651,8	650,3	725,9	745,1	891,2	778,8
346,0	387,8	492,4	557,9	618,3	576,1	597,1	541,9	497,1	485,0	538,2	536,8	674,6	592,6
162,0	189,4	221,5	248,7	212,7	289,3	220,3	140,2	154,7	165,3	187,7	208,3	216,6	186,2

* Ad 55: à partir de 1983, les provisions pour la couverture de gros dommages figurent dans les engagements à court terme (ligne 58).

* Ad 59: jusqu'en 1983 figurent dans les engagements à long terme (ligne 57).

Environnement.

1984

Le trafic ronge nos villes, nos campagnes et nos forêts. Il envahit nos terres arables. Il dévore plus d'un quart de l'énergie consommée en Suisse.

Mais tous les modes de transport ne pèsent pas sur notre environnement dans la même mesure, ne requièrent pas la même énergie ni la même surface.

Une ligne de chemin de fer à double voie, de 12 mètres de large, permet d'écouler plus de trafic qu'une autoroute à 4 voies, de 25 mètres de large.

Mieux encore.

Pour acheminer 50% des marchandises et 13% des voyageurs, le train ne consomme aujourd'hui que 4% de l'énergie engloutie par l'ensemble des transports.

1994

Il ne faut pas s'attendre à une diminution du trafic. Les experts prévoient même une augmentation d'environ 20%.

Il serait pourtant possible qu'en 1994, le trafic sollicite moins notre environnement, nos villes, nos campagnes, nos forêts.

Reste à savoir si ce trafic supplémentaire empruntera le rail ou encombrera la route.

La réponse est toute trouvée. Le trafic par rail libère la route et ménage d'autant notre environnement. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à penser que notre environnement doit être amélioré. Si bien que le chemin de fer gagnera encore en importance d'ici à 1994.

L'heure du rail est venue.

A l'avenir, le train.

 **Vos CFF**